



APPEL D'OFFRES PUBLIC TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DE VIEUX CAISSONS DE DRAVE DANS LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE

Description des travaux :

La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public en vue de la fourniture des matériaux, de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaires à l'enlèvement de 28 vieux caissons de drave faits de pierre et de grosses pièces de bois.

Documents d'appel d'offres :

Disponibles sur SÉAO depuis le mardi 5 mai 2020.
<http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Dépôt des soumissions :

Avant 11 h, le vendredi 22 mai 2020. L'ouverture des soumissions se fera le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Des exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Les contrats sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'un ou l'autre des appels d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 29 avril 2020.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA

AVIS D'INTENTION

DÉMOLITION D'UN GARAGE

La Ville de Saint-Raymond doit procéder à la démolition d'un garage situé au 387, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond. Ce bâtiment de deux étages possède une superficie de 30 pieds x 30 pieds.

Ce garage devra être démolit **de façon artisanale, sans aucune machinerie**, et ce, afin de récupérer la totalité du bois et des matériaux.

La Ville ne connaît pas d'entrepreneur autre que l'entreprise MATÉRIEUX RÉCUPÉRÉS PORTNEUF en mesure d'offrir un tel service spécialisé.

L'entrepreneur devra récupérer les matériaux dans le but de les recycler. Il devra s'occuper du transport hors du chantier et remettre le chantier propre avant son départ. Il aura l'entière responsabilité de ces matériaux. Seule la fondation de béton sera laissée sur les lieux. Les travaux devront être complétés avant le 31 août 2020.

L'entrepreneur devra détenir les licences nécessaires pour l'exécution des travaux de démolition et le siège social de son entreprise doit être situé sur le territoire de la ville de Saint-Raymond.

Si vous croyez être en mesure d'offrir ce service, nous vous prions de vous manifester avant la date et l'heure de clôture du présent avis d'intention en communiquant avec M. François Cloutier, contremaître aux bâtiments et infrastructures, par téléphone au 418-337-2202, poste 125, ou par courriel à l'adresse : francois.cloutier@villesaintraymond.com. Une visite des lieux est également possible si rendez-vous.

Si la Ville juge qu'aucun entrepreneur n'a réussi à faire la démonstration de sa capacité à exécuter le contrat visé par le présent avis, la Ville se réserve le droit de considérer MATÉRIEUX RÉCUPÉRÉS PORTNEUF comme étant le seul en mesure et pourra contracter de gré à gré avec ce dernier.

Si un seul entrepreneur de Saint-Raymond est en mesure d'offrir le service, le contrat pourra lui être octroyé de gré à gré. Toutefois, si plus d'un entrepreneur est en mesure d'exécuter un tel contrat, la Ville procédera alors par appel d'offres sur invitation.

Date de clôture de cet avis d'intention : **Le mardi 12 mai 2020 à 16 h.**